



OIC/ICIM-11/2016/MIN/REP

**RAPPORT
DE LA 11^{ème} SESSION DE LA CONFERENCE
ISLAMIQUE DES MINISTRES DE L'INFORMATION**

(Session : les nouveaux médias face au terrorisme et à l'islamophobie)

**Djeddah - Royaume d'Arabie saoudite
21 décembre 2016**

**RAPPORT DE LA 11^{ème} SESSION
DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES
DE L'INFORMATION
(Session : les nouveaux médias face au terrorisme et à l'islamophobie)
Djeddah - Royaume d'Arabie saoudite
21 décembre 2016**

En réponse à l'aimable invitation du Royaume d'Arabie Saoudite qui a offert d'abriter la 11^{ème} session de la Conférence islamique des ministres de l'Information sous le signe : « les nouveaux médias face au terrorisme et à l'islamophobie », la session s'est tenue le 21 décembre 2016 dans la ville de Djeddah, au Royaume d'Arabie Saoudite.

La conférence a été ouverte par la récitation de versets du Saint Coran. Par la suite, le représentant de la République islamique d'Iran, président de la dixième session de la Conférence islamique des ministres de l'information, Son Excellence M. Mohamed Hussain Hashemi, a prononcé une allocution dans la quelle il a mis en exergue... Il a ensuite cédé la présidence de la 11^{ème} session au ministre de la Culture et de l'Information au Royaume d'Arabie Saoudite.

Dans son allocution, Dr Adel Bin Zayed Al-Turayfee a mis l'accent sur...

De son côté, le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, SE Dr. Youssef A. Al-Othaimeen a prononcé un discours dans lequel il a souhaité la bienvenue à leurs excellences les ministres de l'information et de la communication et les chefs des délégations participant à la présente session, avant d'adresser l'expression de ses remerciements au Royaume d'Arabie Saoudite pour avoir accueilli ces assises, chose qui traduit le degré d'intérêt accordé par la plus haute direction du Royaume, à travers la personne du Serviteur des Deux Saintes Mosquées le Roi Salman Bin Abdulaziz, SAR le Prince Héritier et SAR le Prince Héritier en second, à tout ce qui est de nature à rehausser le prestige de l'islam et des musulmans et à défendre leurs justes causes, de même que pour leur soutien qui ne s'est jamais démenti à l'Organisation de la Coopération Islamique, dont l'Arabie Saoudite est le pays-siège.

Le Secrétaire général a indiqué que la présente conférence pour laquelle a été choisi comme thème celui des « nouveaux médias face au terrorisme et à l'islamophobie » se penchera sur le rôle des médias conventionnels et nouveaux du point de vue aussi bien des moyens et mécanismes que de la

forme, du contenu et de l'impact au niveau de la lutte contre le double fléau du terrorisme et de l'islamophobie qui menacent les fondements même de la paix et de la sécurité internationales. Il a, d'autre part, rappelé que la Charte de l'Organisation de la Coopération Islamique a insisté sur la nécessité de contribuer à la sauvegarde de la paix et de la sécurité et incité à renforcer la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, de même qu'elle a appelé à préserver l'image véritable de l'islam, à le défendre et à contrecarrer toutes les campagnes de dénigrement de l'islam, tout en encourageant le dialogue des civilisations et des religions. Dr. Al-Othaimen a appelé les médias des Etats membres à relever les défis et à aborder toutes les causes de l'Oummah islamique d'une manière professionnelle et constante, et à proposer un discours mature, conscient, contemporain et attractif, loin du sensationnalisme à seule fin de captiver l'auditoire et de rechercher le scoop, et loin également de l'incitation à la haine, de la sédition et de la discorde.

Les participants ont procédé à l'élection des membres du Bureau de la onzième session de la Conférence islamique des ministres de l'information qui se présente comme suit :

Royaume d'Arabie Saoudite	-	Président
République du Togo	-	Vice-président
République turque	-	Vice-président
Etat de Palestine	-	Vice-président
République islamique d'Iran	-	Rapporteur

Les participants ont adopté le projet d'ordre du jour et le projet de programme de travail de la 11^{ème} session ministérielle (documents OIC/ICIM-11/2016/DA et OIC/ICIM-11/2016/WP/ DRAFT).

La Conférence islamique des ministres de l'information s'est penchée sur les questions importantes et projets se rapportant aux médias et dont elle se trouve saisie. Après avoir pris connaissance du rapport soumis à la session par le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, qui a dressé un bilan sommaire des réalisations accomplies dans le domaine de l'information et des projets déployés pour faire évoluer l'action médiatique depuis la dixième session, ainsi que du rapport du président de la réunion des Hauts fonctionnaires préparatoire à la présente session, les ministres de l'Information et de la

Communication et les chefs des délégations ont mené des discussions approfondies sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour, avant d'adopter les projets de résolution soumis à la session au sujet des questions suivantes :

1. Le rôle de l'information dans les Etats membres de l'OIC en termes de soutien à la cause de la Palestine et d'Al-Qods Al-Charif.
2. La Stratégie médiatique de l'OIC dans la lutte contre le phénomène de l'islamophobie et ses mécanismes de mise en œuvre.
3. La Stratégie médiatique globale de l'OIC à l'horizon 2025.
4. L'autonomisation de la femme dans et à travers les médias.
5. L'action médiatique tournée vers l'intérieur et l'extérieur à mener en partenariats avec les institutions médiatiques des Etats membres et les médias internationaux.
6. L'appui à la mise en œuvre du programme médiatique relatif au continent africain et visant à en faire valoir la place et le rôle, ainsi que la diffusion de ce programme dans les autres régions.
7. L'état d'avancement du projet de lancement de la chaîne satellitaire de l'OIC.
8. Le renforcement de l'action des institutions chargées de l'action islamique commune dans le domaine de l'information.
9. L'institution d'un prix international pour les médias et les journalistes.
10. Le renforcement de la visibilité de l'OIC sur la scène médiatique et à l'avant-garde des causes de l'échange culturel, du développement et de la paix.
11. Le renforcement des capacités et de la productivité des communicateurs et des institutions médiatiques dans les Etats membres, et de la coopération mutuelle.
12. Le rôle des médias dans la lutte contre le terrorisme.

La Conférence a condamné dans les termes les plus forts l'attaque terroriste perpétrée dans la ville jordanienne de Karak, et exprimé sa considération aux services de sécurité jordaniens pour les sacrifices consentis dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, et dans la défense des causes de l'Oummah islamique. Elle a également adressé ses sincères condoléances aux familles des martyrs et au Gouvernement jordanien, réaffirmant son entière solidarité avec le Royaume hachémite

de Jordanie, Roi, Gouvernement et peuple dans son combat contre le terrorisme et l'extrémisme.

La Conférence a adopté la stratégie médiatique de l'Organisation de la Coopération Islamique pour la lutte contre le phénomène de l'islamophobie et ses mécanismes de mise en œuvre, ainsi que la stratégie médiatique globale de l'OCI à l'horizon 2025.

La Déclaration de Djeddah a été également adoptée.

La Conférence s'est félicitée de l'offre de la République de Turquie d'accueillir la douzième session de la Conférence islamique des ministres de l'information en décembre 2018.

Djeddah, le 21 décembre 2016